

Rénovation des collèges : les travaux du collège Joseph-Crocheton se poursuivent

Débutée en octobre 2023, la rénovation du collège Joseph-Crocheton de Veuzain-sur-Loire se poursuit. Alors que le gymnase a été rénové en septembre 2024, la première phase des travaux du collège, qui comprend la construction de la demi-pension, de sept salles de cours, de l'internat et du pôle des arts, devrait, elle, être achevée en septembre 2025.

Construits en 1839 et 1974, les bâtiments abritant le collège Joseph-Crocheton de Veuzain-sur-Loire font, depuis octobre 2023, l'objet d'importants travaux de rénovation. Représentant au total près de 8 000 m² de surface bâtie sur 20 000 m² de terrain, ces deux bâtiments ont la particularité d'être séparés par une route départementale et d'être reliés par un tunnel.

En 2003, une restructuration partielle et la construction de plusieurs bâtiments (administration et logement de l'agent d'accueil) avait déjà été réalisées. Le gymnase a également été rénové, et livré en septembre 2024. Dans le cadre des travaux actuellement en cours, plusieurs espaces vont être créés, repensés ou relocalisés : il est notamment prévu de relocaliser l'ensemble du collège dans la partie sud (hors logements et parking), d'améliorer la cohérence dans la répartition des locaux, et de redimensionner les salles d'enseignement à au moins 60 m².

D'importants travaux

Ces travaux de rénovation – dont le budget total s'élève à 23 millions d'euros, financés par le conseil départemental de Loir-et-Cher mais également l'État via le Fonds vert à hauteur de 1 283 136 euros – seront réalisés en plusieurs étapes :

1. Construction de la demi-pension, de sept salles de cours, de l'internat féminin composé de 15 lits (un internat accueillant 25 garçons existe déjà), et du pôle des arts. Livraison prévue en septembre 2025 ;
2. Rénovation complète, au cours de l'année 2025-2026, du bâtiment conservé (situé au Sud) ;
3. Construction, durant l'année 2026-2027, de la nouvelle administration ainsi que des locaux des enseignants.

Compte tenu des prévisions d'effectifs, le collège rénové sera dimensionné pour pouvoir accueillir 600 élèves, répartis en 23 divisions, et 12 élèves en ULIS. Le nombre de classes d'enseignement général (19) sera conservé.

Rénovation, durabilité et respect de l'environnement

Soucieux des ressources utilisées lors de la rénovation des collèges, le département a fait le choix d'utiliser principalement des matériaux naturels, renouvelables, biosourcés. La cour et les terrasses de l'établissement seront végétalisées afin de favoriser la régulation thermique des bâtiments ainsi que la quiétude des élèves. Des panneaux photovoltaïques seront également installés. Le bâtiment conservé sera percé en son centre afin de créer un patio et ainsi privilégier l'éclairage et la ventilation naturelle. Les espaces verts et arbres existants seront par ailleurs conservés, et tout arbre coupé sera remplacé par un nouvel arbre. Les plantations locales, d'arrosage, non toxiques, au potentiel allergène limité, nécessitant très peu d'entretien et générant peu de déchets (espaces de prairie plantée en autogestion, fauchage et meules sur site plutôt que des tontes) seront privilégiées.

Dans la conception architecturale, la composante bioclimatique (rayonnement solaire, éclairage naturel, vent) a ainsi été largement prise en compte. L'objectif est de réduire les besoins énergétiques (couverture d'une partie des besoins de chauffage et d'électricité par des apports solaires) et d'acquérir une autonomie maximale en éclairage naturel pour le confort thermique été/hiver, visuel et hygrothermique. À noter qu'une chaufferie biomasse (bois) unique sera également construite dans le collège.